



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Du 14 octobre 2020

**Présents** : Michelle EYRAUD, Nadine PERRET, Hélène SYLVESTRE, Jean-Pierre ANDEOL, Armand PETIT, Denis GAUDIN, Laurent SAYN, Rudy SYLVESTRE

Après lecture du compte rendu de la dernière séance, ce dernier n'appelant aucune modification, il est approuvé.

#### **Gervanne Sye – Agence postale : renouvellement convention**

La convention a pour objet la participation aux frais de fonctionnement de l'Agence Postale Communale situé à Beaufort sur Gervanne. La durée de la convention est de 9 ans. La contribution des communes est de 1€ par habitant. La convention qui se termine en fin d'année comprenait les 7 communes de la vallée. Approuvé

#### **Association Art et Culture en Gervanne Sye : Demande de subvention**

Madame le maire présente cette nouvelle association sur la vallée ainsi que sa demande de subvention.

Art et Culture en Gervanne-Sye est une nouvelle association sur la vallée, constituée le 19 juillet 2020 à Beaufort. Son premier objet est de promouvoir et d'organiser des activités culturelles, en particulier une programmation de création et diffusion artistiques, dans des lieux publics et privés à l'attention des personnes résidant dans les vallées de la Gervanne et de la Sye ou alentours et notamment dans les années à venir en Val de Drôme. Elle s'adresse à tous, public large, enfants et adultes, habitants permanents et temporaires, visiteurs et touristes de passage. L'association sollicite une subvention à hauteur de 100 € et d'une assistance en prêt de matériel.

Après réflexion, et au vu de l'avancé dans l'année, le conseil municipal demande à ce que cette demande soit intégrée avec les autres demandes pour le budget 2021.

#### **1. Déneigement**

A ce jour, le déneigement est effectué par un prestataire de service qui intervient sur la commune, en cas de neige, tard dans la matinée. Il est rappelé que la commune est propriétaire d'une lame de déneigement. Le deuxième adjoint apporte des précisions techniques. Après discussion, il est demandé à ce que le déneigement puisse être effectué plus tôt en début de matinée. Pour cela, nous ferons un appel à candidature auprès de nos agriculteurs de la commune.

#### **2. Document d'urbanisme**

Présentation d'une déclaration de travaux sur la parcelle AC 55 à Vaugelas pour une ouverture de fenêtre côté nord. Ces travaux n'apportent aucune remarque et un avis favorable sera transmis à la DDT.

#### **3. Devis**

Divers devis sont présentés :

Adressage postal pour la pose des poteaux/panneaux et plaques. Ce travail effectué par un prestataire de service permettra d'être intégré dans le financement octroyé par le Conseil Départemental. Le devis s'élève à 5200 € HT ou 6440 € HT (selon les options prises : DICT supplémentaires, dalle de propreté, mise en place signalétique par alternat, carottage, nacelle). Devis accepté.

## DEPARTEMENT DE LA DROME

### Mairie de **Montclar sur Gervanne**

Montclar sur Gervanne, le 15 octobre 2020



Pour la voirie, devis pour la route de Durnage et pour le col de la boîte. Après étude du devis, il manque des informations ; devis non accepté ;

Pour les volants roulants de la mairie, le devis présenté paraît élevé ; demande d'une autre comparaison

Pour les gonds de volets pour le logement au-dessus de la mairie, le devis paraît également élevé et est refusé en son état.

Pour la porte fenêtrée du logement de l'ancienne école à Vaugelas, le devis effectué par l'entreprise Alu B à hauteur de 1091 € HT est accepté.

#### Informations diverses

a. Agence Belle Rive : prestations

Un rendu est effectué par le premier adjoint sur les relations et prestations effectuées par l'agence qui à en charge 2 logements communaux.

b. SAFER

La SAFER informe la commune de son intention de mettre en vente un bien situé sur notre territoire, et nous invite avant toute décision d'attribution, à la publication d'un appel à candidature par affichage en mairie pendant un délai minimum de 15 jours.

Certaines parcelles en vente entourent notre captage d'eau à Côte Belle et notre source de l'Evêque. Le conseil demande à se rapprocher des services de la préfecture et de la SAFER pour permettre à la commune d'être propriétaire des parcelles attenantes aux captage et source.

c. Commission urbanisme

Elle se réunira début novembre 2020

d. CCVD

SIG : outil permettant la numérisation des documents tels que les réseaux d'eau, d'assainissement, de voirie, cela permettrait d'avoir sur un outil unique l'ensemble des cartes numériques de la commune. A terme pourrait être ajouté les sentiers de randonnées communaux, la cartographie des cimetières.

SCOT de la Vallée de la Drôme Aval : Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document d'urbanisme qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. En 2017, lancement de la démarche ; son périmètre est formé par les deux intercommunalités : CCVD et CCCPS. En 2019, le Projet d'Aménagement de Développement Durables (PADD) a été débattu et validé.

Le président de ce syndicat souhaite inviter l'ensemble des élus du territoire du SCOT à une réunion de présentation, d'explications et d'échanges, de l'état d'avancement de la démarche. Cette rencontre se tiendra le lundi 02 novembre à partir de 18h30 au campus à Eurre. Quatre élus se proposent d'y participer.

e. Cadeau nominatif

Un hebdomadaire du département, Peuple Libre – Drôme Hebdo, valorisant la vie de nos communes et du département, souhaite remercier l'engagement citoyen pris lors des dernières élections municipales. Pour cela, il offre à chaque conseil un mois de lecture. Une carte « bon-cadeau » nominatif est donnée à chaque élu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30